

Avis public

Municipalité de Tadoussac

Aux Contribuables de la susdite municipalité

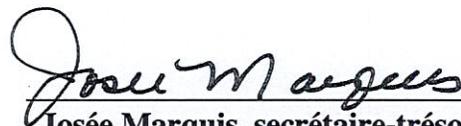
AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la susdite
municipalité, QUE :**

Le Conseil de la Municipalité de Tadoussac adoptera, le 22^{ième} jour d'août 2017 à 15 heures, à une séance spéciale, le règlement 366 décrétant un emprunt de 530 000.00\$ pour la construction d'un bâtiment (CPE « La Giroflée » installation de Tadoussac, relocalisation de la Maison des jeunes de Tadoussac et rénovation extérieure du Centre des loisirs de Tadoussac.

Les mesures établies par le projet de règlement s'appliqueront dès son adoption.

DONNÉ À TADOUSSAC CE 16 AOÛT 2017

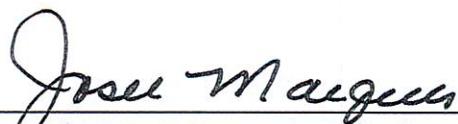


Josée Marquis, secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Tadoussac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 16h00 heures, le 16^{ième} jour d'août 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16^{ième} jour d'août 2017.



Josée Marquis, secrétaire-trésorière adjointe

